



Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 62 504.01 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 3 414.10 \$.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Conciliation bancaire**

Présentation de la conciliation bancaire pour décembre 2020.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **État de revenus et dépenses**

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour décembre 2020

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Rapport des permis émis**

Présentation du rapport des permis émis pour décembre 2020

2021-RAG-6286

#### **NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

Le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu de nommer la firme comptable Lacroix & Associés Inc. à titre de vérificateur pour l'exercice financier 2020.

Adoptée.

2021-RAG-6287

#### **ADOPTION DES TAUX VARIÉS DE LA TAXE FONCIÈRE 2021**

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu que les taux variés de la taxe foncière pour 2021 soient les suivants :

- Taux de base 0.93 \$/100 \$ d'évaluation
- Taux non résidentiel 1.80 \$/100 \$ d'évaluation
- Taux industriel 1.89 \$/100 \$ d'évaluation
- 

Adoptée.

2021-RAG-6288

#### **ADOPTION DES TAUX DE TAXES 2021 POUR LA COMPENSATION POUR LE SERVICE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que les taux de taxes pour la gestion des matières résiduelles et recyclables pour 2021 soient :

- 273 \$ par unité de logement utilisé à des fins d'habitation, un unité de logement consistant en une pièce ou un groupe de pièces communicantes ayant une entrée distincte, servant ou destinée à servir de résidence ou de domicile à une ou plusieurs personnes et où l'on peut généralement préparer et consommer des repas, vivre et dormir;

- 409.50 \$ pour les établissements utilisés à des fins commerciales ou à des fins professionnelles avec un volume de matières résiduelles équivalent à celui d'un unité de logement tel que décrit ci-haut;
- 136.50 \$ pour les résidences secondaires (chalets);
- 313.95 \$ auquel s'ajoute la facturation au tonnage pour les gros commerces et industries, dont le volume est supérieur à celui d'un unité de logement tel que décrit ci-haut.

Adoptée.

2021-RAG-6289

**ADOPTION DES TAUX DE TAXES 2021 POUR LA COMPENSATION POUR LE SERVICE DE GESTION DES BOUES SEPTIQUES**

La conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu que les taux de taxes pour la gestion des boues septiques pour 2021 soient :

- 148.25 \$ annuellement pour la vidange d'une fosse septique utilisée à longueur d'année (une vidange aux deux ans) et régie par le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22);
- 74.13 \$ annuellement pour la vidange d'une fosse septique utilisée d'une façon saisonnière (une vidange aux quatre ans) et régie par le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22);
- 64.00 \$ annuellement à laquelle s'ajoute le taux de 30.00 \$/m<sup>3</sup> de boues septiques vidangés pour tous les autres bâtiments non régis par le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22).

Adoptée.

2021-RAG-6290

**ADOPTION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES**

Le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu de fixer le taux d'intérêt sur arrérages à 18 % par année (1.5 % par mois) pour l'an 2021.

Adoptée.

2021-RAG-6291

**COLLECTE DE GROS REBUTS**

CONSIDÉRANT QUE la collecte de gros rebuts à une fréquence de deux fois par année est très appréciée;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu de continuer avec deux collectes de gros rebuts pour 2021 et les dates fixées seront le 2 juin et le 13 octobre 2021.

Adoptée.

2021-RAG-6292

**DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-REMOUS –  
COMPENSATION PAR HYDRO-QUÉBEC**

ATTENDU QUE la région de Grand-Remous est très vaste et très boisée;

ATTENDU QUE cette région est souvent frappée par des vents violents;

ATTENDU QUE ces vents causent fréquemment des bris d'arbres ou de branches qui tombent sur les fils électriques causant des pannes de courant;

ATTENDU QUE lors de ces incidents, la brigade de pompiers est appelée à se rendre sur les lieux;

ATTENDU QUE les pompiers n'ont pas la formation, ni l'équipement nécessaire afin de dégager les fils électriques;

ATTENDU QUE les pompiers doivent faire appel aux employés d'Hydro-Québec;

ATTENDU QUE dans l'attente d'arrivée des employés d'Hydro-Québec, les pompiers doivent sécuriser les lieux et souvent diriger la circulation durant plusieurs heures;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu d'appuyer la municipalité de Grand-Remous dans leur demande de compensation monétaire afin de minimiser les coûts d'intervention aux municipalités locales.

Adoptée.

2021-RAG-6293

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA MAISON DE LA FAMILLE**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Maison de la Famille;

CONSIDÉRANT QUE dû à la pandémie, celle-ci n'a pas eu l'opportunité de faire des levées de fonds comme à l'habitude afin de combler la demande;

CONSIDÉRANT QUE leurs services sont absolument nécessaires afin d'aider les familles dans le besoin et intervenir auprès des enfants en difficultés;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu de faire un don de 100 \$ afin d'aider la Maison de la famille à poursuivre et améliorer l'offre de service fourni à tous leurs enfants.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Demande de participation financière de la Clinique Santé Haute-Gatineau**

La directrice présente au conseil une demande d'aide financière pour la clinique santé Haute-Gatineau. Comme mentionné par les années passées, le conseil considère que les cliniques devraient être financées par le ministère de la Santé et non par les municipalités. Pour cette raison, le conseil ne participera pas financièrement, mais il est prêt à appuyer toutes demandes ou pressions auprès du gouvernement pour que celui-ci finance la Clinique.

2021-RAG-6294

### **CORRECTION DU CALENDRIER DE RÉUNION 2021**

CONSIDÉRANT QUE lors de la conception du calendrier de réunion 2021 pour les séances de conseil, les élections n'ont pas été pris en compte;

CONSIDÉRANT QUE les élections se déroulent en début novembre et qu'il ne peut y avoir d'assemblée de conseil avant la fin de celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de déplacer la séance de conseil prévu pour le 1<sup>er</sup> novembre au 15 novembre 2021.

Adoptée.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Statistiques de la bibliothèque**

La directrice présente au conseil les statistiques de la bibliothèque pour le mois de novembre 2020.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Réponse à notre demande d'ajout de signalisation**

La directrice présente au conseil une lettre reçue du Ministère des Transports concernant notre demande d'ajout de signalisation près de l'usine Matra Inc. Ceux-ci mentionnent que la signalisation déjà en place est suffisante, mais que des travaux de débroussaillage à l'intérieur de la courbe de l'approche nord sera fait afin que la visibilité soit optimisée.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Réponse concernant notre demande d'aide financière pour un toit sur la patinoire**

La directrice présente au conseil la lettre reçue du Ministère de l'Éducation concernant notre demande d'aide financière à l'intérieur du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS). Malheureusement, ceux-ci ont reçus beaucoup trop de demande pour le montant alloué au programme donc, notre demande n'a pas été retenue.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Conseil en bref**

La directrice remet au conseillers une copie du conseil en bref de la MRC Vallée-de-la-Gatineau du mois de décembre 2020 pour leur information.

2021-RAG-6295

### **DEMANDE DE FONDS DANS LE PROGRAMME FONDS RÉGIONS ET RURALITÉS**

CONSIDÉRANT QUE ce programme permet de déposer une demande d'aide financière afin d'acquérir un petit terrain et d'en faire un accès à un plan d'eau avec petite halte routière;

CONSIDÉRANT QUE nous devons investir au minimum 20 % du coût total du projet afin d'obtenir le 80 % qui nous a déjà été attribué;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu de déposer une demande dans le programme Fonds Régions et Ruralités afin de créer un accès à un plan d'eau et une halte routière dans notre municipalité et ainsi élargir les activités de plein air possibles. Il est aussi résolu que la mairesse Julie Jolivette soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Bois-Franc toutes documentations nécessaires à la demande de financement.

Adoptée.

2021-RAG-6296

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

\_\_\_\_\_  
Julie Jolivette, mairesse

\_\_\_\_\_  
Annie Pelletier, directrice générale